



CRISE SANITAIRE :

L'ÉTAT SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER ET PROTÉGER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Face à la situation sanitaire dégradée depuis le début de l'automne, le Gouvernement a décidé d'un nouveau confinement.

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes et les équipes territoriales rappellent que les dispositifs destinés à protéger et à accompagner les femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants demeurent actifs et opérationnels.

L'ensemble des dispositifs sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

Dispositifs d'alerte et de secours

En cas de danger présumé, les femmes et leurs enfants peuvent quitter leur domicile **sans devoir disposer d'une attestation**. Les forces de l'ordre ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour signaler un fait de violences :

- Signaler votre situation sur Internet *via* la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable :

[arrêtonslesviolences.gouv.fr](https://www.service-public.fr/cmi) <https://www.service-public.fr/cmi>

- Se rendre dans une pharmacie (sans attestation) pour prévenir le personnel qui contactera les forces de l'ordre

Pour un conseil, un accompagnement ou une orientation :

- Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

- Contacter les associations départementales ci-dessous :

SOS Femmes Accueil, Accueil de jour départemental

Accueil, écoute, orientation, information juridique

Possibilité de mise à l'abri

03 25 06 50 60

Portable (appels et SMS) : 07 67 11 54 90 (intervenante sociale)

07 68 65 44 54 (juriste)

accueil.jour@sosfemmescom

Tous les jours de la semaine de 8h30 à 20h30

Rendez-vous possible en dehors de ces heures

Centre d'information des droits des femmes et des familles

Information juridique

03 25 02 07 02

06 36 45 09 39

cidf52@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h30

France victimes 52 (ADAJ)

Information juridique et/ou soutien psychologique

03 25 03 93 91

adaj52@sfr.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité :

celine.lahitete@haute-marne.gouv.fr

03 52 09 56 19

N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement grave à :

Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes
du Grand-Est

drdfe@grand-est.gouv.fr